

Le pillage des sites archéologiques régionaux, les trafics internationaux et le commerce des biens culturels archéologiques sont indissociables, comme le montrent les enquêtes menées depuis 2015 sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le choix a été fait pour cette synthèse de présenter les objets provenant du continent africain, saisis ou encore sous main de justice, en évoquant quelques exemples étrangers pour montrer que la lutte contre les pillages et les trafics clandestins qui en découlent font l'objet d'une attention internationale pour tenter de préserver la mémoire du passé inscrit dans le sol.

Face à l'ampleur de ce phénomène, notre génération est en responsabilité pour éviter que notre futur s'écrive sans aucune trace de notre histoire.

Tout comme l'environnement, la conservation et la protection du patrimoine archéologique sont une urgence !



LE COMMERCE ILLICITE DES BIENS CULTURELS ARCHÉOLOGIQUES EN PROVENANCE DU CONTINENT AFRICAIN

Bilan des saisies en région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2015-2020

